



LE CONSENSUS PARENTAL :

L'interdisciplinarité au service des familles

Cour d'appel de Grenoble

6 février 2026

SALLE 16

8h45 : accueil des participants

9h00 : Introduction par M. Christophe COURTALON, Premier président de la Cour d'appel de Grenoble

9h15-9h45 : Conséquences des conflits parentaux sur le développement des enfants

INTERVENANT : Mme Lola LE DUC, psychologue UAPED

9h45 : Présentation du consensus parental à DINANT (Belgique)

INTERVENANTES : Mme Marie-France CARLIER, juge de la famille et de la jeunesse au tribunal de première instance de Namur, division DINANT, et Me Bee MARIQUE, avocate et médiatrice

MODÉRATRICE : Mme Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER, Maître de conférence en droit privé, Université GRENOBLE-ALPES

11h00 : Déclinaison à PRIVAS et GRENOBLE

INTERVENANTES : Mme Joëlle TIZON, première vice-présidente au tribunal judiciaire de Grenoble, et Mme Clémentine FRANCES, vice-présidente au tribunal judiciaire de Privas

Me Vanessa DOUX, avocate Barreau PRIVAS, coordinatrice parentale

Mme Clarisse MONNET l'expertise pluridisciplinaire.

MODERATRICE : Mme Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER, Maître de conférence en droit privé, Université GRENOBLE-ALPES

12h30 – 14h00 : déjeuner libre

14h00 : Du consensus parental au tribunal de la famille ?

MODERATRICE : *Me Corinne BEAUFOUR-GARAUDE, Présidente du Centre des Avocats Médiateurs en Isère, coordinatrice parentale*

- **14h00 : Intervention de la DACS**
- **14h30 : Etude en droit comparé :**
INTERVENANT : M. Guillaume KESSLER, Maître de conférence en droit privé Université Savoie-Mont Blanc (visio)
- **15h00 : La coordination du juge aux affaires familiales et du juge des enfants :**
INTERVENANTS : M. Mathieu GOZDZIASZEK, vice-président en charge de la fonction de juge des enfants au tribunal judiciaire de LILLE ; Mme Marie-France CARLIER, juge de la famille et de la jeunesse au tribunal de première instance de Namur, division DINANT.
- **16h15 : Table ronde : Bilan et perspectives** (ensemble des participants)
- **17h00 clôture par M. Christophe COURTALON, Premier président de la Cour d'appel de Grenoble**